



Ville d'Esch-sur-Alzette.

Secrétariat

PB

Date de l'annonce publique de la séance:

26.11.2014

Date de la convocation des conseillers :

26.11.2014

point de l'ordre du jour no:

3C2

Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Séance publique du 5 décembre 2014

Présents : Spautz, bourgmestre, Kox, Tonnar, Hinterscheid, Codello, échevins, Maroldt, Knaff, Zwally, Wohlfarth, Weidig, Bofferding, Hansen, Bernard, Freis, Mischo, Huss, Biltgen, Kersch, conseillers
Espen, secrétaire général

Absents : Hildgen, conseiller

Le Conseil Communal;

Objet: Devis – Rue de l'Alzette (Claude – P. Henri) – antenne collective – renouvellement (Art.4/451/222100/15312)

Considérant que le montant du devis à soumettre au conseil communal s'élève à 60.000,00 €;

Considérant que le service de la voirie réaménagera les trottoirs dans la rue précitée en 2015;

Considérant que le service de l'antenne collective profitera de l'occasion pour y renouveler le réseau de l'antenne collective qui se trouve dans un mauvais état;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins, et après en avoir délibéré conformément à la loi,

approuve

par 15 voix oui, 1 voix non et 2 abstentions

le devis de 60.000,00 € concernant le renouvellement de l'antenne collective dans la rue de l'Alzette (Claude - P. Henri)

En séance

Suivent les signatures

Date qu'en tête

Esch-sur-Alzette, le 10.12.2014

Pour expédition conforme,

Le secrétaire général

La bourgmestre,